

CONSTITUTION DU DOSSIER DE LA VALIDATION DES COMPETENCES ACQUISES DANS LE CADRE DU DIPLOME

IMPORTANT

Pour prétendre à la prise en compte de l'engagement étudiant et bénéficier de points, vous devez obligatoirement, en plus de l'inscription administrative à votre diplôme, effectuer une inscription à l'étape « BONUS » **avant le 9 février 2025**.

Information et inscriptions : <https://www.assas-universite.fr/fr/formations/inscriptions/points-bonus>

Il est nécessaire de prendre connaissance du préambule sur la plateforme avant de compléter le dossier.

Votre dossier devra être déposé **entre le 27 janvier et le 9 février 2025**.

Au-delà de cette date, aucune demande ne sera acceptée.

COMMENT REMPLIR LE DOSSIER ?

Après avoir renseigné les informations concernant votre situation administrative, deux grands axes seront à mettre en lumière :

1) Votre engagement étudiant

Vous indiquerez, dans un premier temps, sa nature, sa durée et le volume horaire effectué hebdomadairement pour celui-ci.

Les étudiants élus mentionneront le ou les conseil(s) dans lesquels ils siègent.

Dans un second temps, vous mentionnerez les informations relatives à la ou les structure(s) d'accueil en précisant son ou leurs nom(s) et en la ou les présentant.

Vous explicitez, en 200 mots maximum, les motivations à votre engagement dans cette ou ces structure(s) et le ou les motif(s) pour lesquels vous demandez une reconnaissance de celui-ci.

Enfin, il s'agira d'expliquer le ou les rôles et la ou les activité(s) que vous avez exercés au sein de cette ou ces structure(s) en décrivant la nature de l'activité, en indiquant 3 modalités d'action minimum mises en œuvre pour la ou les réaliser et le volume horaire engagé.

Les étudiants qui ont participé à une ou des formation(s) le détailleront.

Les attestations de suivi seront à fournir obligatoirement.

Vous pourrez, si vous le souhaitez, noter en 150 mots maximum dans le bloc facultatif, les remarques complémentaires qu'il vous semble utiles d'ajouter.

2) Le retour d'expérience sur votre engagement

Vous effectuerez, en 200 mots maximum, un bilan de cet engagement en précisant l'enrichissement personnel que celui-ci vous a apporté, les compétences que vous avez acquises et les difficultés que vous avez pu rencontrer.

En dernier lieu, vous évoquerez, en 150 mots maximum, les conséquences de votre engagement en spécifiant l'impact de celui-ci sur la vie universitaire, la suite de votre cursus, votre vie personnelle et votre future vie professionnelle.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Carte d'étudiant ou certificat de scolarité 2024-2025 ;

- Un CV ;

- Organigramme ;

Un document où figure votre positionnement dans la structure (ex : Organigramme, PV des statuts de l'association... etc.)

- Lettre d'un tiers ;

Minimum une lettre rédigée et signée par un tiers, listant vos missions, certifiant leur authenticité et attestant votre implication dans la structure.

La période et/ou le nombre d'heures hebdomadaires ou mensuelles doivent être obligatoirement mentionnées par le tiers.

- Justificatifs officiels.

Pour les étudiants ayant participé au service civique ou réservistes, une copie de l'engagement

Pour les étudiants dans une association, les statuts de celle-ci

Pour les étudiants ayant suivi une formation, les attestations officielles de suivi.

AUTRES PIÈCES JUSTIFICATIVES (FACULTATIF)

Tout document qui vous paraît utile d'ajouter (capture d'écran du site/réseau social de la structure, photos, organigramme... etc. 5 documents maximum)